



Open Régional Kremlin Bicêtre
25/09/2022



Open
Double & Simple
Le dimanche 25 septembre 2022

Salle COVOS BABYFOOT
36/38 avenue de Fontainebleau 94270
Le Kremlin Bicêtre
OPEN REGIONAL

(Comptant pour le classement national de football de table)



Pour tout renseignement :
Oliver Covos 06 69 61 71 20
Raphael Poireau 06 29 18 25 33



Open Régional Kremlin Bicêtre
25/09/2022



PRESENTATION

COVOS KB Babyfoot vous propose de participer à l'Open Régional du Kremlin Bicêtre.

Ce tournoi compte pour le classement National.

Le tournoi Open Régional aura lieu le **dimanche 25 septembre 2022** à la salle COVOS BABYFOOT située au **36/38 avenue de Fontainebleau 94270 Le Kremlin Bicêtre**

Le tournoi débutera par un simple dès 9h00 et un double à 14h30.

Cet Open est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Football de table.

Avec un maximum de 25 en double (pas de limite pour le simple)

Nous mettons à leur disposition :

5 tables de Baby-foot BONZINI ITSF (en fonction du nombre d'inscrits)

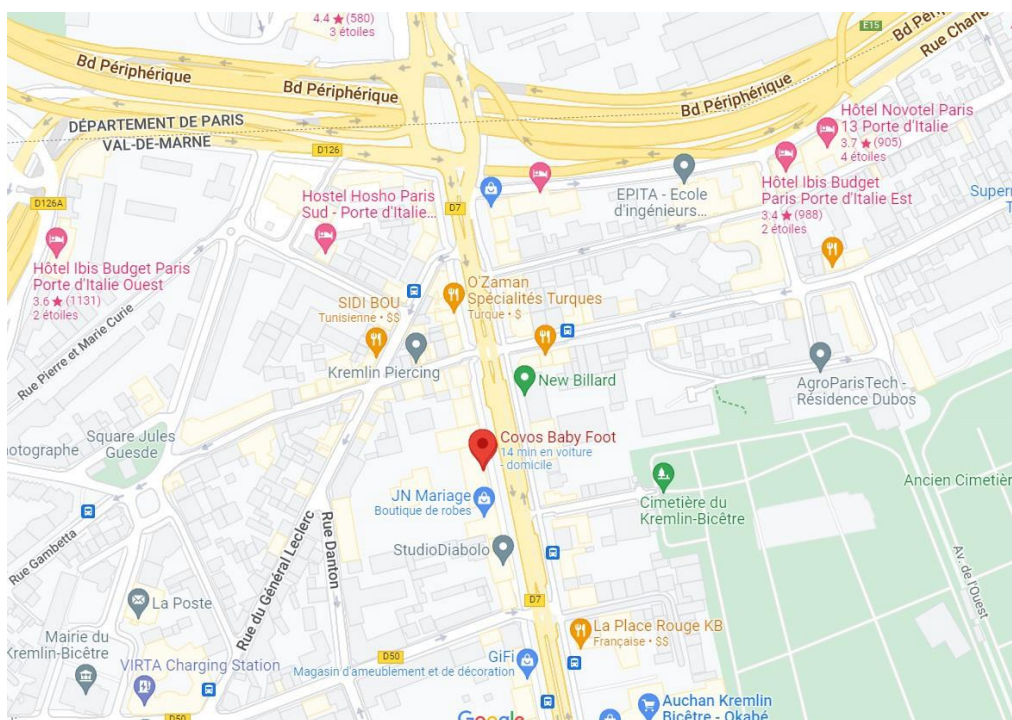
Le fait de s'inscrire à ce tournoi autorise le club du Covos KB Babyfoot à utiliser pour des fins promotionnelles (site du club et réseaux sociaux) les photos et vidéos prises lors de l'événement.

Une buvette et des sandwichs seront à disposition afin que toutes les conditions soient réunies pour le bon déroulement du tournoi.

Open Régional Kremlin Bicêtre
25/09/2022

PLAN

Salle COVOS BABYFOOT
36/38 avenue de Fontainebleau 94270
Le Kremlin Bicêtre



Métro : Station "Le Kremlin Biceptre" ligne 7 (5 minutes à pied)

Voiture : à partir du périphérique prendre la sortie « porte d'Italie » puis prendre la direction Kremlin Bicêtre via l'avenue de Fontainebleau

DEROULEMENT

Pour le tournoi simple :

- **Pointage 8h30**
- **Début du tournoi 9h00 impératif**

4 matchs de qualifications, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écart), tout le monde est qualifié sauf si plus de 64 joueurs. Ensuite selon le choix de l'organisateur, une manche sèche à 10 pour les 32^{ème} de finale puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points).

Pour le double :

- **Pointage 14h00**
- **Début du tournoi 14h30 impératif**

4 matchs de qualifications, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écart), tout le monde est qualifié. Ensuite selon le choix de l'organisateur, trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points).

Les phases éliminatoires se jouent en simple KO (élimination directe). Aucune inscription (en double comme en simple) ne sera acceptée au-delà de 8h30 le dimanche.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions reçues après la date butoir seront majorées de 50%.

**La date limite des inscriptions sans majoration est fixée au :
Vendredi 23 septembre 2022**

a) Dispositions générales

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la date butoir étant le vendredi précédant le tournoi. Une seule inscription par équipe ou joueur sera autorisée.

Depuis la saison 2011/2012, les inscriptions sont faites par les présidents de club qui les enregistrent en ligne via FAST.

Une **majoration de 50%** sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (et jusqu'à 8H30 le dimanche). Cette somme sera conservée par l'organisateur.

La compétition se déroulera en respectant les règlements officiels en vigueur (règlement sportif, code sportif).

Montant des inscriptions :

Joueurs Elite et Pro Élite: **25 €**

Joueurs de Série A et B : **15 €**

Joueurs de Série C : **10 €**

b) Licence FFF

Les joueurs n'ayant pas leur licence à jour pour la saison 2022/2023 ne peuvent prétendre à s'inscrire au tournoi.

c) Dotations

Les dotations aux joueurs seront reversées directement par l'organisateur, sous couvert de la ligue et de son délégué, le jour du tournoi, sachant que le club conserve 20% du montant total des inscriptions.

Rang	Dotations (en % des inscriptions)	Points attribués
1 ^{er}	25 %	50
2 ^{ème}	15 %	35
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	20 % (2x10%)	25
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	20 % (4x5%)	15
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	N/A	10
17 ^{ème} à 31 ^{ème}	N/A	5
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	N/A	3
65 ^{ème} et +	N/A	1
Part club	20%	
TOTAL	100 %	

Il est demandé à chaque président de club d'effectuer les inscriptions en ligne via FAST. Le règlement sera sur place (de préférence) ou par virement bancaire sur le compte suivant : Nom + Club à préciser dans le « motif »

IBAN : FR76 1470 6001 4473 9723 5998 753

BIC : AGRIFRPP847

REGLEMENT CODE SPORTIF

Art. 1.2.01 - respect des règlements

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on accepte toutes les dispositions réglementaires.

En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

Art. 4.1.02 - conditions de participation

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit CNFT.

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.

Pour tout complément d'information, se référer au code sportif disponible sur le site de la Fédération Française de Football de Table.

CONSIGNES

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte du tournoi.

Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi (après avoir payé les dégâts).

Il sera par ailleurs interdit de fumer dans les locaux.

La tenue sportive est obligatoire.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur.